

VILLE DE BELFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet de la délibération

N° 16-209

SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2016

**Adoption du Budget
Primitif 2017 – Vote des
taux d'imposition directe
locale**

L'an deux mil seize, le quinzisième jour du mois de décembre, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de Belfort, dont le nombre en exercice est de 45, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle Olivier Barillot - Annexe de l'Hôtel de Ville et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Mustapha LOUNES, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Delphine MENTRE, M. Yves VOLA, Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES, M. Gérard PIQUEPAILLE, Mme Monique MONNOT, M. Pierre-Jérôme COLLARD, Mme Marion VALLET, M. Jean-Pierre MARCHAND, Adjoint ; M. Ian BOUCARD, Mme Frieda BACHARETTI, M. Alain PICARD, Mme Marie STABILE, Mme Parvin CERF, Mme Loubna CHEKOUAT, M. Tony KNEIP, Mme Claude JOLY, M. Brice MICHEL, M. François BORON, Mme Pascale CHAGUE, M. Guy CORVEC, M. David DIMEY, Mme Christiane EINHORN, M. Olivier DEROY, Mme Brigitte BRUN, M. Patrick FORESTIER, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, Mme Latifa GILLIOTTE, M. Leouahdi Selim GUEMAZI, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT.

Absents excusés :

Mme Léa MANGUIN - mandataire : Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES
M. Emmanuel FILLAUDEAU – mandataire : M. Damien MESLOT
Mme Francine GALLIEN – mandataire : Mme Samia JABER

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Absente :

Mme Patricia BOISUMEAU

Secrétaire de séance :

M. Brice MICHEL



M. François BORON, qui avait donné pouvoir à M. Yves VOLA, entre en séance lors de l'examen du rapport n° 16-207.

Mme Marion VALLET, qui avait donné pouvoir à M. Gérard PIQUEPAILLE, entre en séance lors de l'examen du rapport n° 16-209.

M. Alain DREYFUS-SCHMIDT quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 16-210.

Mme Samia JABER (qui avait le pouvoir de Mme Francine GALLIEN), Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, M. Leouahdi Selim GUEMAZI, M. Bastien FAUDOT quittent la séance lors de l'examen du rapport n° 16-213.

TRANSMIS SUR OK-ACTES**20 DEC. 2016**

DELIBERATION

de M. Sébastien VIVOT, 1^{er} Adjoint

Références
Mots clés
Code matière

SV/TC/GL/RB/JFM - 16-209
Budget
7.1

Objet **Adoption du Budget Primitif 2017 - Vote des taux d'imposition directe locale**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2017, dont le détail vous est présenté en annexe du présent rapport, et d'en voter les crédits par nature et par chapitre.

Concernant les taux d'imposition pour l'exercice 2017, il vous est proposé de ne pas les augmenter :

Taux d'imposition	2016	2017	Evolution
Taxe d'Habitation	16.80%	16.80%	0%
Taxe Foncière Bâti	19%	19%	0%
Taxe Foncière Non Bâti	82.83%	82.83%	0%

Il est également demandé au Conseil Municipal d'approuver la répartition des crédits de subventions, dont la liste est annexée au document budgétaire, et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires.

Il vous est par ailleurs proposé d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants.

LE BUDGET PRINCIPAL

2017 est la 4^{ème} année consécutive de diminution des dotations de l'Etat pour le redressement des comptes publics. Il est primordial pour notre collectivité de maîtriser ses dépenses de fonctionnement au regard des baisses de recette prévues.

1. La section de fonctionnement

La balance de la section de fonctionnement présente une épargne nette en reconstruction dans un contexte de baisse des recettes réelles de fonctionnement de - 644 K€ (- 0,90%).

Pour tenir cet équilibre budgétaire, les dépenses réelles de fonctionnement ont été ajustées à - 1,2 M€ (soit - 1,91 %), sans remettre en cause les activités et services proposés à la population.

Balance de la section de fonctionnement

	BP 2016	BP 2017	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	13 942 057	13 297 078	-644 979	-4.63%
012 Charges de personnel	38 076 162	37 740 000	-336 162	-0.88%
014 Atténuation de produits	49 000	54 000	5 000	10.20%
65 Autres charges de gestion courante	10 222 199	10 170 738	-51 461	-0.50%
dépenses de gestion courante	62 289 418	61 261 816	-1 027 602	-1.65%
66 Charges financières	1 975 000	1 708 500	-266 500	-13.49%
67 Charges exceptionnelles	294 900	358 500	63 600	21.57%
22 Dépenses imprévues	0	0	0	
dépenses réelles de fonctionnement	64 559 318	63 328 816	-1 230 502	-1.91%
013 Atténuations de charges	400 000	247 300	-152 700	-38.18%
70 Produits des services, du domaine et	3 608 647	3 712 077	103 430	2.87%
73 Impôts et taxes	43 629 163	43 556 657	-72 506	-0.17%
74 Dotations, subventions et	23 412 268	22 908 083	-504 185	-2.15%
75 Autres produits de gestion courante	506 240	570 910	64 670	12.77%
recettes de gestion courante	71 556 318	70 995 027	-561 291	-0.78%
76 Produits financiers	40 000	10 000	-30 000	-75.00%
77 Produits exceptionnels	63 000	10 000	-53 000	-84.13%
recettes réelles de fonctionnement	71 659 318	71 015 027	-644 291	-0.90%
Epargne brute	7 100 000	7 686 211	586 211	8.26%
Amortissement du capital de la dette	7 100 000	7 550 000	450 000	6.34%
Epargne nette	0	136 211	136 211	

A. Les recettes de fonctionnement

71 M€

Les recettes de fonctionnement diminuent de - 0,90 %, soit - 644 291 € par rapport au B.P. 2016.

	BP 2016	BP 2017	évolution	
			en valeur	en %
Total des recettes réelles de fonctionnement	71 659 318	71 015 027	-644 291	-0.90%

La diminution des recettes fiscales (- 72 K€), conjuguée avec la baisse continue des dotations (- 504 K€), fragilise l'équilibre du Budget.

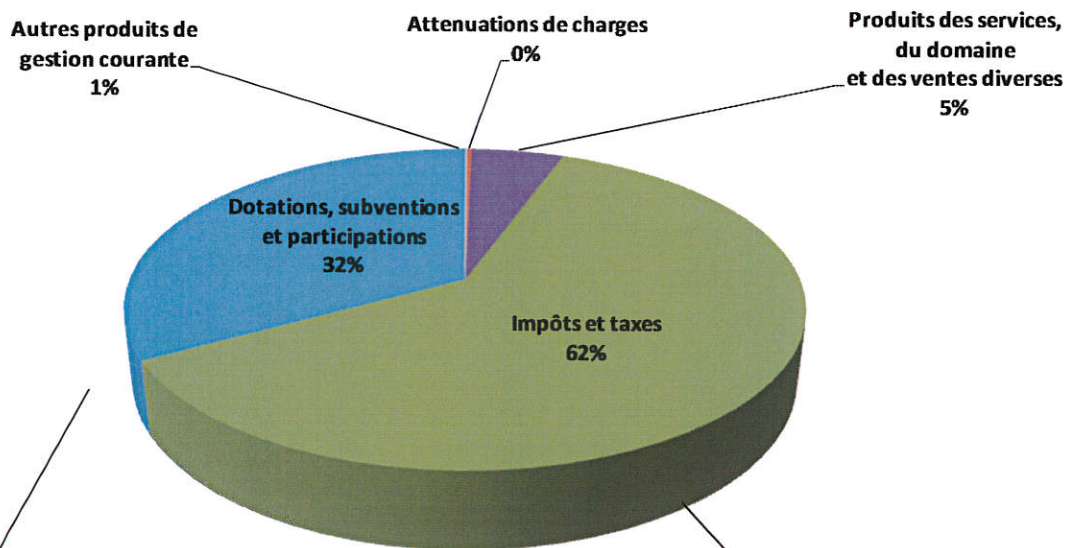
La revalorisation des bases fiscales ne devrait être que de + 0,4 % en 2017, contre 1 % en 2016 (discussion en cours au Parlement).

013	Attenuations de charges	400 000	247 300	-152 700	-38.18%
70	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	3 608 647	3 712 077	103 430	2.87%
73	Impôts et taxes	43 629 163	43 556 657	-72 506	-0.17%
74	Dotations, subventions et participations	23 412 268	22 908 083	-504 185	-2.15%
75	Autres produits de gestion courante	506 240	570 910	64 670	12.77%
	recettes de gestion courante	71 556 318	70 995 027	-561 291	-0.78%
76	Produits financiers	40 000	10 000	-30 000	-75.00%
77	Produits exceptionnels	63 000	10 000	-53 000	-84.13%
	recettes réelles de fonctionnement	71 659 318	71 015 027	-644 291	-0.90%

Pour mémoire, la contribution de la Ville de Belfort au Redressement des Comptes Publics, et en tenant compte de la réduction de moitié de l'effort pour 2017, est portée à ce jour à 9, 7 M€ en effort cumulé.

	2014	2015	2016	2017	Effort cumulé 2014-2017
	560 136 €	560 136 €	560 136 €	560 136 €	
		1 369 861 €	1 369 861 €	1 369 861 €	
			1 343 996 €	1 343 996 €	
				667 027 €	
TOTAL	560 136 €	1 929 997 €	3 273 993 €	3 941 020 €	9 705 146 €

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



BP 2017 = 22 908 083 €

En baisse de - 504 K€ par rapport au BP 2016

Evolution des principales composantes :

-873 M€ de Dotation Forfaitaire (dont 667 K€ pour le RCP et - 206 K€ pour la dotation de base).

-16 K€ d'allocations compensatrices sur fiscalité.

+583 K€ de Dotation de Solidarité Urbaine (ralentissement de la croissance de cette dotation en 2017 (plus de 900 K€ les deux années précédentes).

+ 50 K€ de Dotation Nationale de Péréquation.

BP 2017 = 43 556 657 €

En baisse de -72 K€ par rapport au BP 2016

Evolution des principales composantes :

- 214 K€ d'Attribution de Compensation

+ 50 K€ de taxe de séjour

+ 62 K€ de taxe sur les droits de mutation

+ 12 K€ de droits de place

B. Les dépenses de fonctionnement

63,3 M€

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 1 230 K€, soit de - 1.92 % par rapport au B.P. 2016.

	2016	2017	Evolution	
			En valeur	En %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	64 559 318	63 328 816	-1 230 502	-1.92%

Grâce à une gestion rigoureuse de nos ressources, les charges de personnel seront à nouveau maîtrisées en 2017, avec une réduction de ce poste budgétaire de - 336 K€, soit de - 0.88 % par rapport au Budget Primitif 2016.

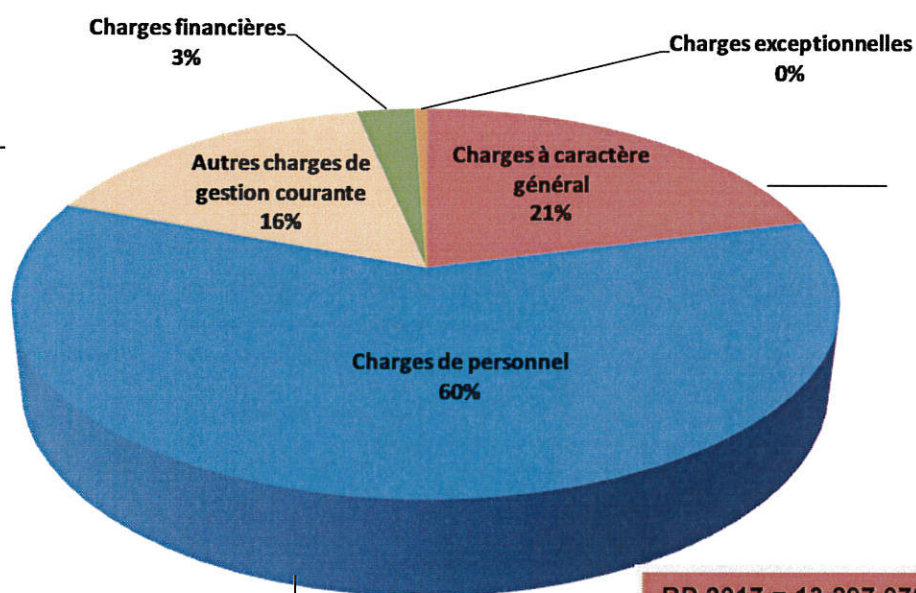
L'effort engagé depuis deux ans pour adapter les moyens au plus juste des besoins a été prolongé en 2017. Cela se traduit par une diminution des charges à caractère général - 644 K€ par rapport au B.P. 2016.

	BP 2016	BP 2017	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	13 942 057	13 297 078	-644 979	-4.63%
012 Charges de personnel	38 076 162	37 740 000	-336 162	-0.88%
014 Atténuation de produits	49 000	54 000	5 000	10.20%
65 Autres charges de gestion courante	10 222 199	10 170 738	-51 461	-0.50%
dépenses de gestion courante	62 289 418	61 261 816	-1 027 602	-1.65%
66 Charges financières	1 975 000	1 708 500	-266 500	-13.49%
67 Charges exceptionnelles	294 900	358 500	63 600	21.57%
22 Dépenses imprévues	0	0	0	
dépenses réelles de fonctionnement	64 559 318	63 328 816	-1 230 502	-1.91%

Les charges financières ont été ajustées pour tenir compte du niveau bas des taux d'intérêts constatés en 2016.

Les autres charges de gestion courante intègrent les subventions aux associations. Elles diminuent de - 51 K€ par rapport au B.P. 2016, en raison d'une prise en charge des subventions par la Communauté de l'Agglomération Belfortaine liées au transfert de la compétence Tourisme au 1^{er} janvier 2017.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



BP 2017 = 10 170 738 €

En diminution de -51 K€ par rapport au BP 2016

Evolution des principales composantes :

-subventions aux associations 5 100 311 €, soit + 89 K€ (hors transfert à la CAB des subventions liées au transfert de la compétence Tourisme).

-participation au CCAS 1 644 304 € (pas d'évolution)

-participation au budget annexe du CFA 641 517 € (pas d'évolution)

-participation au budget annexe de la Cuisine Centrale 198 072 € (pas d'évolution)

-participation au budget du SMGPAP 1 123 000 €

BP 2017 = 37 740 000 €

En diminution de - 336 K€ par rapport au BP 2016

Ajustement des dépenses de personnel par rapport au réalisé 2016 avec prise en compte des augmentations institutionnelles :

- L'augmentation du point d'indice au 1/02/2017 (+ 135 K€).
- La mise en œuvre du RIFSEEP (+ 57 K€).
- Les projets de nouvelles grilles indiciaires au 1/01/2017.

BP 2017 = 13 297 078 €

En baisse de - 645 K€ par rapport au BP 2016.

Ajustement des crédits des services par rapport aux consommations réalisées en 2015 et 2016.

-190 K€ d'économies sur l'éclairage public (maintenance et consommation).

2. Dette et charges financières

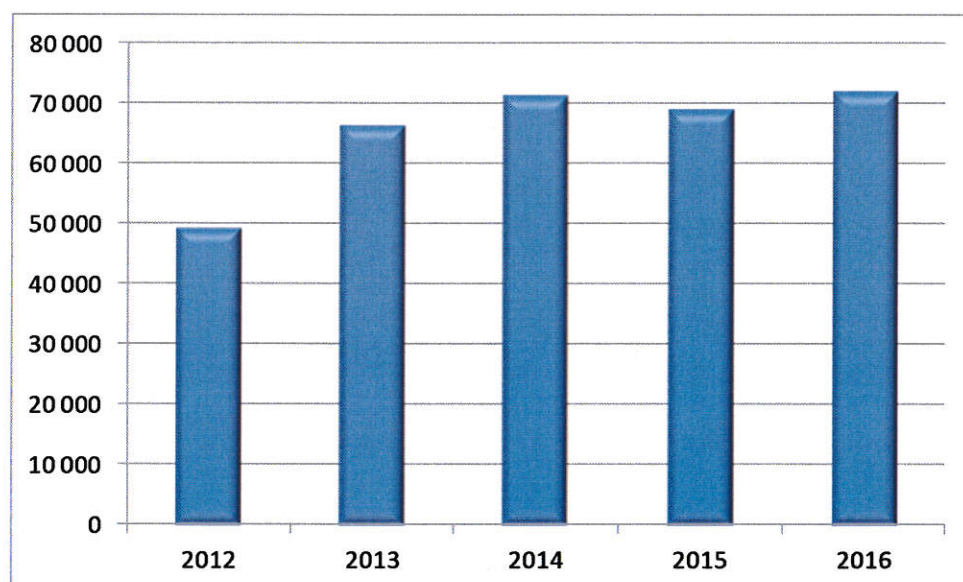
CHARGE DE LA DETTE

	BP 2016	BP 2017	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	1 975 000	1 708 500	-266 500	-13.49%
16 Remboursement du capital de la dette	7 101 000	7 550 000	449 000	6.32%
Charge de la dette	9 076 000	9 258 500	182 500	2.01%

ENCOURS DE LA DETTE

	2012	2013	2014	2015	2016
Encours de la dette au 31/12/N (en K€)	49 439	66 209	71 398	68 975	71 975

Montant estimé pour 2016



3. La section d'investissement

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes réelles à hauteur de 30 132 654 €, dont 7 592 000 € au titre du remboursement de la dette.

L'équilibre financier est le suivant :

<i>Dépenses</i>	<i>2017</i>
Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières	7 592 000
Dépenses d'équipement	22 420 654
Dont travaux et projets structurants	16 228 954
Dont acquisitions immobilières et bâtiments	6 632 000
Dont subventions d'équipement	409 700
Total des dépenses d'investissement	30 012 654

<i>Recettes</i>	<i>2017</i>
Autofinancement (épargne brute)	7 806 211
Ressources propres d'investissement	11 880 294
Emprunts nouveaux	10 446 149
Total des recettes d'investissement	30 132 654

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se répartissent entre les dépenses d'équipement pour 22.4 M€, et le remboursement du capital de la dette pour 7.5 M€.

Répartition des dépenses d'équipement :

Programme Pluriannuelle des Investissem	10 706 050
Maintenance bâtiments et infrastructures	2 700 000
Moyens des services	1 972 904
Subventions d'équipements versées	409 700
Acquisition divers bâtiments	6 632 000
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	22 420 654

1° - Maintenance bâtiments et infrastructures:

Une enveloppe de 1,2 M€ sera consacrée aux travaux de maintenance sur bâtiments : travaux de sécurité, de chauffage, de rénovation extérieure et intérieure, de charpente et toiture, de sécurisation...

Pour la maintenance des infrastructures, l'enveloppe sera de 1,5 M€ : chaussées et trottoirs, modernisation éclairage public, maintenance des systèmes de vidéo-surveillance...

2° - Moyens des services :

Environnement et Espaces verts	294 800
Centre Technique Municipal	189 700
Informatique - bureautique - téléphonie	385 700
Véhicules	270 000
Mobilier	40 000
Moyens des autres services	792 704
TOTAL MOYENS DES SERVICES	1 972 904

3° - Les participations et les subventions d'équipement proposées :

Il vous est proposé de retenir une enveloppe de 409 700 € au titre des subventions d'équipement aux associations et organismes selon la répartition suivante :

Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2017
AAPPMA	900
ABPN	200
AMBA	7 000
ASSOCIATION SPORTIVE BELFORT SUD	5 000
ASM ECOLE DE PARACHUTISME	1 500
ASMB ESCRIME	2 000
ASMB JUDO	2 500
ASMB GYMNASTIQUE	4 000
ASMB PATINAGE DE VITESSE	1 000
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE	300
ATOMES	1 000
BFC KRAV MAGA	1 000
BRIDGE CLUB BELFORT	300
CAFARNAUM	4 000
CD 90	10 000
CERAP (Centre d'Etudes et de Réalisations Astronomiques Pégoud "le Planétarium")	2 000
CERCLE DE BILLARD	500
COMPAGNIE DES ARCHERS DU LION	2 300
DECOUVERTE DES 3 VALLEES	400
EMBAR	8 000
ESCALEN	400
FELIS	400
FONDS BELFORTAIN POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE	100 000
IDEE	5 000
GROUPE ALPIN	800
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200
LES RIFFS DU LION	5 000
MONTBELIARD BA	2 000
OHVB (Orchestre d'Harmonie de la Ville de Belfort)	4 500
RAVALEMENT DE FACADES	200 000
SAVATE BOXE FRANCAISE	500
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	5 000
TAEKWONDO CLUB DU LION	1 000
THEATRE GRANIT	30 000
TRI LION	1 000
Total subventions d'équipement	409 700

4° Projets structurants et nouveaux projets :

Aménagement des Berges de la Savoureuse	1 000 000
Construction d'une crèche sur le quartier Belfort Nord	930 000
ZAC Hôpital - participation SODEB - avance	850 000
Mise en accessibilité du patrimoine	500 000
Hôtel du Gouverneur : restructuration du bâtiment	500 000
Restructuration du Gymnase Coubertin	410 000
Cathédrale St Christophe tour Nord	400 000
Bâtiment du tailleur - maison de quartier Vieille Ville	382 000
Aménagement de la Salle des Fêtes	300 000
Avenue Jean Jaurès - accessibilité du Trottoir impair de la rue St Antoine à la rue de Lille	300 000
Dépénalisation du stationnement	300 000
Vidéoprotection	200 000
Tour 41: provision pour reprise des voûtes suite à étude ACMH	200 000
Aménagement d'une cour d'école	160 000
Bâtiment du bottier - local de reprographie	170 000
Mise en enclos Parking Résistance (poche est)	150 000
Rue des Perches : aménagement de la voie (1ère T)	150 000
Conteneurs enterrés	150 000
Maison du Peuple : mise en œuvre d'une climatisation	120 000
Elémentaire des Barres : rénovation intérieure	120 000
Locaux de la Direction des Systèmes d'information : remplacement de la climatisation	83 000
Bâtiments scolaires et petite enfance: mise en place de visiophones (1ere tranche)	80 000
Gymnase de l'Ecole du 112 Avenue Jean Jaurès : restructuration de la façade	80 000
Voirie rue Haxo - lotissement Néolia	80 000
Bâtiments scolaires: mise en œuvre de la devise "Liberté, Egalité, Fraternité" (tr1/2)	77 500
Remparts : chantier d'insertion	77 000
Aménagement du haut de la rue Philippe Grille	72 000
Trottoir Rue Koepfler	70 000
Entretien des remparts - poursuite tranche 2015 Lion	70 000
Pistes Cyclables	60 000
Aménagement de locaux pour un second Data Center (sécurisation)	60 000
Cathédrale St Christophe : réfection de la toiture (études)	50 000
Aménagement et travaux de sécurité	50 000
Musée d'Histoire : restructuration (études)	50 000
Etudes Boulevard Dunant	50 000

Sanitaires publics : déploiement de 2 nouveaux sanitaires	40 000
Espace Louis Jouvét : réfection de la façade	36 000
Allée des Lauriers : mise en indépendance des réseaux	30 000
Jointage des pavés	30 000
Etude Axe Bohn Ferrette	30 000
Chapelle de Brasse : Installation d'un système de chauffage	20 000
Gymnases : poursuite déploiement des contrôles d'accès	20 000
Cimetière israélite : rénovation de monuments	19 000
Etude bâtiment des archives	10 000
Déplacement de la statue d'E. Cavell	8 000

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à : 22.3 M€

<i>Recettes</i>	
FCTVA	2 315 750
Subventions d'investissement reçues	849 544
Produits de cession	7 715 000
Amendes de police	850 000
Taxe d'aménagement	150 000
Emprunts	10 446 149
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	22 326 443

C. Les Autorisations de Programme et Crédits de paiement

Listes des programmes d'investissement ouverts en AP/CP.

Programme : stade des 3 chênes

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement	
		exercice ant.	2016
Voté	1 737 000.00	649 228.76	1 087 771.24

Programme : cathédrale

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement			
		exercice ant.	2016	2017	2018
Voté	1 478 000.00	11 512.68	338 487.32	400 000.00	728 000.00

Programme : RUCKLIN

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement					
		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Voté	6 200 000.00	100 000.00	0.00	200 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00	2 900 000.00

Programme : maison de quartier

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement	
		exercice ant.	2016
Voté	650 000.00	218 580.45	431 419.55

Programme : Remparts

Opération	Montant AP	échancier des crédits de paiement					
		exercice ant.	2016	2017	2018	2019	2020
Entretien des Remparts	420 000.00	108.00	139 892.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00
Chantier Insertion	462 000.00	74 235.05	79 764.95	77 000.00	77 000.00	77 000.00	77 000.00

LE BUDGET ANNEXE DU CFA

Le projet de Budget Primitif 2017 s'équilibre à 2 335 057 € en fonctionnement et à 708 338 € en investissement.

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement augmentent de 68 K€, soit 3%.

La participation d'équilibre du Budget Principal est reconduite sur celle de 2016.

	BP 2016	BP 2017	Evolution	
			En valeur	En %
011 Charges à caractère général	398 100	389 900	-8 200	-2.06%
012 Charges de personnel	1 676 571	1 645 823	-30 748	-1.83%
65 Autres charges de gestion courante	26 600	25 300	-1 300	-4.89%
66 Charges financières	25 000	20 000	-5 000	-20.00%
67 Charges exceptionnelles	1 000	1 000	0	0.00%
dépenses réelles de fonctionnement	2 127 271	2 082 023	-45 248	-2.13%
023 Virement à la section d'inv	44 246	155 034	110 788	250.39%
042 opérations d'ordres	95 500	98 000	2 500	2.62%
dépenses de fonctionnement	2 267 017	2 335 057	68 040	3.00%

	BP 2016	BP 2017	Evolution	
			En valeur	En %
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0	0	0	
73 Impôts et taxes	174 000	188 000	14 000	8.05%
74 Dotations, subventions et participations	1 980 017	1 987 057	7 040	0.36%
75 Autres produits de gestion courante	113 000	160 000	47 000	41.59%
recettes réelles de fonctionnement	2 267 017	2 335 057	68 040	3.00%
042 opérations d'ordres	0	0	0	
recettes de fonctionnement	2 267 017	2 335 057	68 040	3.00%

2. La section d'investissement

	BP 2016	BP 2017	Écart BP à BP en valeur	Écart BP à BP en %
Dépenses investissement	391 422	708 338	316 916	80.97%
Dont Équipement	295 422	607 838	312 416	105.75%
Dont subventions transférables	0	0	0	
Emprunt	96 000	97 000	1 000	1.04%
Ressources propres d'investissement	210 545	483 197	272 652	129.50%
Dont FCTVA	62 899	18 323	-44 576	-70.87%
Dont subvention investissement	7 900	211 840	203 940	2581.52%
Dont amortissements	95 500	98 000	2 500	2.62%
Dont virement de la section de fonctionnement	44 246	155 034	110 788	250.39%
Emprunt	180 877	225 141	44 264	24.47%

Les dépenses d'équipement sont instruites à hauteur de 607 K€, dont 408 K€ pour le Laboratoire de Boulangerie.

L'équilibre du Budget se réalise, hors ressources propres d'investissement, par un emprunt de 225 141 €.

LE BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE

1. La section de fonctionnement

	BP 2016	BP 2017	Evolution	
			En valeur	En %
011 Charges à caractère général	847 064	852 500	5 436	0.64%
012 Charges de personnel	531 350	509 856	-21 494	-4.05%
65 Autres charges de gestion courante	6 500	6 600	100	1.54%
66 Charges financières	6 500	5 300	-1 200	-18.46%
67 Charges exceptionnelles	500	1 000	500	100.00%
dépenses réelles de fonctionnement	1 391 914	1 375 256	-16 658	-1.20%
023 Virement à la section d'invt	3 106	56	-3 050	-98.20%
042 opérations d'ordres	45 000	45 000	0	0.00%
dépenses de fonctionnement	1 440 020	1 420 312	-19 708	-1.37%

	BP 2016	BP 2017	Evolution	
			En valeur	En %
70 Produits des services	1 215 000	1 202 000	-13 000	-1.07%
73 Impôts et taxes	0	0	0	
74 Dotations, Subventions et Participations	26 948	20 240	-6 708	-24.89%
75 Autres produits de gestion courante	198 072	198 072	0	0.00%
recettes réelles de fonctionnement	1 440 020	1 420 312	-19 708	-1.37%
042 opérations d'ordres			0	
recettes de fonctionnement	1 440 020	1 420 312	-19 708	-1.37%

Le Budget global s'établit à 1 420 312 €.

Le poste de charges à caractère général augmente légèrement de 5 436 € ; le poste de frais de personnel diminue, lui, de 21 494 €, soit - 4,05 %.

Ce Budget est équilibré par une participation du Budget principal de la Ville à hauteur de 198 072 €, équivalente à celle de 2016.

2. La section d'investissement

Il est proposé 113 900 € de dépenses d'équipement.

L'équilibre du budget se réalise, hors ressources propres d'investissement , par un emprunt de 63 484 €.

	BP 2016	BP 2017	Evolution	
			En valeur	En %
Dépenses investissement	68 000	113 900	45 900	67.50%
Ressources propres d'investissement	52 970	50 416	-2 554	-4.82%
<i>dont FCTVA</i>	4 864	5 360	496	10.20%
<i>dont amortissements</i>	45 000	45 000	0	0.00%
<i>dont concession</i>	0	0	0	
<i>dont virement de la section de fonctionnement</i>	3 106	56	-3 050	-98.20%
Emprunt	15 030	63 484	48 454	322.38%

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 34 voix pour, 9 contre (Mme Samia JABER –mandataire de Mme Francine GALLIEN-, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Leouahdi Selim GUEMAZI, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT) et 1 abstention (Mme Latifa GILLIOTTE),

ADOpte les taux d'imposition 2017 suivants :

Taxe d'Habitation : 16,80 %
Taxe Foncière Bâti : 19,00 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti : 82,83 %.

ADOpte le Budget Primitif 2017, tel qu'il est présenté.

VOTE les crédits par nature et par chapitre.

APPROUVE la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires.

PROCEDE A UN VOTE DISTINCT pour les associations qui comptent un membre du Conseil Municipal, soit au sein de leur Conseil d'Administration, soit en qualité de salarié.


AUTORISE le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants.

ADOpte le Budget annexe du CFA.

ADOpte le Budget annexe de la Cuisine Centrale.

Ainsi délibéré, à Belfort, en l'Hôtel de Ville et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, le 15 décembre 2016, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort,
et par délégation
Le Directeur Général des Services,


Thierry CHIPOT



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

